



COLLECTION HANDICAP VIEILLISSEMENT SOCIÉTÉ

La chute des masques

Sous la direction de

Christophe Dargère
et Stéphane Héas



La discrimination est à l'œuvre dans de nombreux domaines. On peut être stigmatisé en raison de son origine ethnique ou géographique, de sa religion, de son âge, de son sexe, de son handicap, de sa maladie, de sa physionomie... À l'intérieur des groupes eux-mêmes, la « tête de Turc », le « vilain petit canard », sont discriminés. La stigmatisation frappe aussi les histoires personnelles, les destins, les trajectoires de vie: avoir été condamné par la justice, être une ancienne prostituée, vivre et/ou revendiquer une orientation sexuelle homo, bi ou trans.

La variété de ces thèmes montre l'intérêt d'une réflexion élargie mais précise sur la discrimination et la stigmatisation. Comprendre ces processus permet de mieux lutter contre eux. La diversité des sujets abordés, la multiplicité des angles de vue et des approches théoriques, les nombreux exemples font de ce livre un état des lieux complet, accessible aux non spécialistes comme aux professionnels ou futurs professionnels du travail social et éducatif.

La chute des masques s'impose !

Christophe Dargère enseigne la sociologie au Centre Universitaire Roannais (Université Jean Monnet). Il est aussi sociologue du travail (Cabinet 3 E Conseil). Stéphane Héas est maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'université de Rennes, membre du VIP&S, EA 4636, et du CRAPE, UMR 6051.

Ont contribué à l'ouvrage : Valérie Delattre, Michel Désy, Estelle Duval, Sylvain Ferez, France Filiatrault, Gilles Hererros, Claude Javeau, David Le Breton, François Le Yondre, Laurent Mucchielli, Frédéric Mogeot, Éric Perera, Mélanie Perez, Ryadh Sallem, Gaëlle Sempé Huard, Anne Van Haecht, Philippe Vienne, Yves Winkin.



9 782706 124310

ISBN 978-2-7061-2431-0 (e-book PDF)

PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE
15, RUE DE L'ABBÉ-VINCENT – 38600 FONTAINE

www.pug.fr

LA CHUTE DES MASQUES



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Cet ouvrage a été publié avec le soutien du Centre universitaire roannais (université de Saint-Étienne), du cabinet 3 E Conseil, de l'association ARIS et du VIP&S.

© Presses universitaires de Grenoble, octobre 2015
15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine
Tél. 04 76 29 43 09 – Fax 04 76 44 64 31
pug@pug.fr / www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-2431-0 (*e-book PDF*)
L'ouvrage papier est paru sous la référence ISBN 978-2-7061-2430-3

Sous la direction de Christophe Dargère et Stéphane Héas

LA CHUTE DES MASQUES

De la construction à la révélation du stigmate

Presses universitaires de Grenoble

« Handicap, Vieillissement, Société »
Collection dirigée par Alain Blanc

DANS LA MÊME COLLECTION

- Bernard Lucas, *Le travailleur handicapé aux portes de l'inclusion*, 2015
- Joël Zafran (dir.), *Accessibilité et handicap*, 2015
- Jean-François Gomez, *Le labyrinthe éducatif. Considérations inactuelles sur le travail éducatif dans les établissements spécialisés*, 2014
- Patrick Legros (dir.), *Les processus discriminatoires des politiques du handicap*, 2014
- Philippe Sanchez, *Justice pour les personnes handicapées*, 2014
- Pierre Dufour, *L'expérience handie : Handicap et virilité*, 2013
- Marlène Jouan (dir.), *Voies et voix du handicap*, 2013
- Marion Blatgé, *Apprendre la déficience visuelle. Une socialisation*, 2012
- Catherine Blatier, Martine Paulicand, Liliane Perrin-Bensahel (dir.), *Vous avez dit non-discrimination ?*, 2012
- Christophe Dargère, *Enfermement et discrimination. De la structure médico-sociale à l'institution stigmatisante*, 2012
- Emmanuel Weislo, *Le handicap a sa place. De l'autorisation d'absence aux bancs de l'école*, 2012
- Muriel Larrouy, *L'invention de l'accessibilité. Des politiques de transports des personnes handicapées aux politiques d'accessibilité aux transports urbains de voyageurs de 1975 à 2005*, 2011
- Jean-Yves Richier, *Croire à la normalité*, 2011
- Alain Blanc (dir.), *Les Aidants familiaux*, 2010
- Marie Francœur, *Fin de vie en établissement gériatrique*, 2010
- Danielle Moyse, *Handicap : pour une révolution du regard*, 2010
- Alain Blanc (dir.), *L'Insertion professionnelle des travailleurs handicapés*, 2009
- Henri-Jacques Stiker, *Les Métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*, 2009
- Alain Blanc (dir.), *Les Travailleurs handicapés vieillissants*, 2008
- Ève Gardien, *L'Apprentissage du corps après l'accident. Sociologie de la production du corps*, 2008
- Olivier R. Grim, *Mythes, monstres et cinéma. Aux confins de l'humanité*, 2008

Liste des contributeurs

Christophe Dargère, professeur contractuel de sociologie, centre universitaire Roannais, université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Valérie Delattre, ingénierie de recherche au CNRS.

Michel Désy, docteur en philosophie, conseiller en éthique pour le Comité d'éthique en santé publique à institut national de santé publique du Québec.

Estelle Duval, conseillère en insertion professionnelle à l'ALEPH 30, doctorante en STAPS, université de Montpellier.

Sylvain Ferez, maître de conférences habilité à diriger des recherches (HDR) en STAPS, université de Montpellier.

France Filiatrault, conseillère en éthique, institut national de santé publique du Québec.

Stéphane Héas, maître de conférences habilité à diriger des recherches (HDR) en STAPS, université de Rennes.

Gilles Herreros, professeur de sociologie, université Lyon 2, centre Max Weber.

Claude Javeau, professeur émérite de sociologie, université libre de Bruxelles.

David Le Breton, professeur de sociologie, université de Strasbourg.

François Le Yondre, maître de conférences en STAPS, université de Rennes.

Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS.

Frédéric Mougeot, doctorant en sociologie, université Lyon 2, centre Max Weber.

Éric Perera, maître de conférences en STAPS, université de Montpellier.

Mélanie Perez, doctorante en STAPS, consultante, association Sida info service.

Ryadh Sallem, consultant dans le domaine du handicap.

Gaëlle Sempé Huard, maître de conférences en STAPS, université de Rennes.

Anne Van Haecht, professeur de sociologie, université libre de Bruxelles.

Philippe Vienne, professeur de sociologie, université libre de Bruxelles.

Yves Winkin, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, directeur du Musée des arts et métiers.

*À Bernard Maris et à mon filleul Émile.
À toutes celles et à tous ceux qui tentent de mieux comprendre
les vies stigmatiques...*

« En voyant l'avoué, l'inconnu tressaillit par un mouvement convulsif semblable à celui qui échappe aux poètes quand un bruit inattendu vient les détourner d'une féconde rêverie, au milieu du silence et de la nuit. Le vieillard se découvrit promptement et se leva pour saluer le jeune homme ; le cuir qui garnissait l'intérieur de son chapeau était sans doute fort gras, sa perruque y resta collée sans qu'il s'en aperçût, et laissa voir à nu son crâne horriblement mutilé par une cicatrice transversale qui prenait à l'occiput et venait mourir à l'œil droit, en formant partout une grosse couture saillante. L'enlèvement soudain de cette perruque sale, que le pauvre homme portait pour cacher sa blessure, ne donnait nulle envie de rire aux deux gens de loi, tant ce crâne fendu était épouvantable à voir. La première pensée que suggérait l'aspect de cette blessure était celle-ci : par-là s'est enfuie l'intelligence ! »¹

« J'étais là, à regarder ce journaliste qui de temps à autre levait les yeux vers moi, puis les rabaisait vite, comme pour dire : "Je vous ai vu, vous êtes vivant, eux sont morts et je n'ose pas affronter leur mort et votre vie". Je sentais qu'au fond de lui-même il avait peur, peur de me laisser voir ce qu'il pensait : "Pourquoi n'êtes-vous pas mort aussi comme eux, vous n'avez pas honte d'être encore vivant, votre vie est un scandale". »²

1 Honoré De Balzac, *Le colonel Chabert*, Paris, Gallimard, 1964, p. 25.

2 Martin Gray, *Au nom de tous les miens*, Paris, Robert Laffont, 1985, p. 16.

Remerciements

Nous saluons tous les auteurs qui ont bien voulu nous faire confiance et nous accorder de leur temps pour apporter leur contribution à cet ouvrage collectif. La qualité de leur texte et la diversité de leur approche aboutissent à un ensemble fertile pour nourrir la réflexion sur le thème de la stigmatisation.

Nous tenons à remercier Alain Blanc, professeur de sociologie à l'université Pierre Mendès France de Grenoble, qui a soutenu notre projet en acceptant sa publication dans la collection « Handicap, vieillissement, société » qu'il dirige aux Presses universitaires de Grenoble. Ses corrections et conseils avisés ont considérablement bonifié notre livre.

Nous n'oublions pas nos partenaires qui ont soutenu la parution de l'ouvrage : Salah Khennouf (Centre universitaire Roannais) ; Dominique Dubessay et Julie Ramillon (Cabinet 3^e Conseil) ; le laboratoire VIPS (Rennes 2) et l'association ARIS. Leur soutien financier a été une aide précieuse.

Nous avons enfin une pensée pour nos proches qui nous ont soutenus dans cette entreprise de longue haleine, qui fut une expérience humaine et scientifique d'une très grande richesse.

Christophe Dargère & Stéphane Héas

Introduction

Christophe Dargère & Stéphane Héas

L'aventure relationnelle de chaque être humain est parsemée de conflits de toutes sortes. Nous passons une grande partie de notre vie sociale à lutter pour construire et parfois préserver notre identité, en cherchant le plus souvent à donner une bonne image de nous-mêmes. L'être humain se socialise et se civilise en respectant des normes, des règles. La mise en conformité de nos comportements avec ceux des autres entretient précisément ces règles et ces normes. Ainsi, ceux qui contestent cette conformité, sciemment ou pas, mettent-ils en danger ces images de l'homme civilisé que nous cherchons à donner, à valider et à transmettre. Indirectement alors, l'infraction de la norme porte atteinte à l'image du groupe entier, une image susceptible d'être écornée et menacée. La stigmatisation est donc en tout premier lieu un acte visant à protéger une conception, une projection, une représentation que l'être humain se fait de lui-même. C'est une réaction logique destinée à maintenir un ordre établi. C'est aussi un enjeu considérable pour la survie sociale de l'être humain : la norme a pour effet de contenir une anarchie toujours possible, potentiellement contre-productive, voire autodestructrice. Mais ce mécanisme a évolué, plus proche au final de la démarcation, de la distinction et du tricotage des contours de l'admissible. Désormais, la stigmatisation fournit surtout le terreau de la domination et de l'exercice du pouvoir. Elle teste la capacité de tolérance d'un groupe, d'un système social, quelquefois même sa forme et sa structure. Elle évincé, produit des ruptures, scelle des clivages, bride la participation à l'activité sociale, brouille les interactions de la vie quotidienne, parasite les rapports humains, entame « l'estime

sociale »¹, administre un capital considérablement revu à la baisse pour une partie conséquente des individus victimes de son processus. Toujours présente, aussi prégnante que futile, la stigmatisation est parfois légère, furtive et presque risible, lorsqu'est par exemple opposé le « péquenot » de la campagne au « Parigot » citadin. Mais elle peut revêtir des manifestations concrètes et intensément dramatiques : l'aboutissement de la stigmatisation d'une ethnie ou d'un peuple peut alors passer par le génocide ou l'extermination en masse.

La sociologie est fréquemment aux prises avec la déclinaison complexe des processus de discrimination. Si certaines formes de stigmatisation demeurent inchangées et traversent les diverses phases du procès de notre civilisation, d'autres sont implicitement liées à ses nouvelles configurations. Progrès techniques, évolutions scientifiques, sphères économiques, idéologies ontologiques, pouvoirs politiques sont autant de paramètres qui gravent les orientations de notre modernité. Ces moteurs interdépendants propulsent la condition humaine vers de nouveaux champs exploratoires où des cercles normatifs fluctuent et s'élargissent pour admettre certaines pratiques, certains usages, en bouleversant les codes sociaux et les valeurs existantes. Mais d'autres cercles stagnent, persistent, rétrécissent en certaines circonstances, ce qui entretient et accroît tout ce que l'on peut inclure dans le concept caractéristique de « déviance », entretenu et alimenté en cela par des préjugés tenaces, des stéréotypes imparables, des croyances ancrées et des clichés figés.

Stigmatisation et discrimination sont des réactions corrélées de démarcation et de désignation. Produites à l'encontre de catégories d'individus, elles se révèlent selon des critères bien spécifiques. Stigmatisation et discrimination s'inscrivent dans un processus réciproque : ce qui vaut pour une forme de discrimination vaut pour son contraire. Il y a ainsi les discriminations caractéristiques, inhérentes aux composantes élémentaires de la personne, de son identité et de son corps. Décelables au premier regard, le sexe, l'âge, le handicap, la maladie, la physionomie et l'origine ethnique. Les discriminations sociales sont des processus d'exclusion liés à l'appartenance groupale et à ce que représentent cette appartenance et ce groupe. Dans ce cadre, les discriminations

1 Honneth, 2006, p. 198.

sont socio-économiques, socioculturelles, géographiques, politiques, religieuses. On peut aussi y inclure l'origine ethnique également et initialement inscrite dans les composants immédiats de l'identité. N'excluons pas les discriminations groupales, puisque chaque entité collective, quelles que soient sa structure, sa finalité et sa taille possède des éléments dominés, tels que «la tête de turc», «le vilain petit canard», «le souffre-douleur», «le mouton noir», ou «le Calimero». Consécutives à la corrélation des histoires personnelles et des destins, les trajectoires de vie sont aussi mises à l'index. Il s'agit par exemple des personnes victimes de handicaps physiques, sensoriels ou cognitifs, des individus atteints de déficience intellectuelle, de sujets internés dans des hôpitaux psychiatriques. Certaines subissent des sanctions sociales émanant de leur passé (condamné par la justice, ancienne prostituée) ou de leur orientation sexuelle (homo, bi, etc.). Les discriminations sont motivées par des enjeux très disparates, parfois même «aléatoires» (tel est le cas de la «tête à claque» ou de la personne au visage ingrat). Le plus souvent inexplicable, ce procédé montre au final que la discrimination est aussi un phénomène irrationnel, éventuellement avec sa part instinctive. Stigmatisation et discrimination proviennent de contextes particulièrement divers. Certaines prennent forme dans une relation éphémère de quelques instants, d'autres s'inscrivent sur une longue durée et de manière répétée. Des individus peuvent cumuler plusieurs formes de discrimination (une personne handicapée en précarité socio-économique; un ancien condamné d'origine étrangère présentant des troubles psychiatriques...). La discrimination évolue au gré de notre processus de civilisation et de l'avancé de notre modernité: certains cercles d'appartenance se rétractent quand d'autres s'élargissent.

Les processus de stigmatisation engagent ainsi des réalités sociales et des champs à explorer qui sont parfois radicalement différents. S'approprier une telle thématique est une initiative hasardeuse si l'on tient compte des formes multiples la qualifiant (étiquetage, désignation, discrimination, stigmatisation...). Nous ne tenterons pas ici de cerner la stigmatisation comme un objet sociologique dissécable à souhait, dans le but de couvrir le plus largement possible ses configurations, ses manifestations et ses répercussions sur les individus et les populations qui essuient au quotidien les effets de ses assauts. Notre approche s'inscrit plutôt dans le désir de saisir «ce que stigmatiser veut dire»

pour paraphraser Pierre Bourdieu, dont l'ouvrage *La misère du monde*², a laissé un héritage fertile, ouvrant une brèche visant à rapprocher le sociologue des problèmes sociétaux majeurs. Plus encore, c'est un guide conceptuel, un modèle empirique et un support idéologique permettant de rapprocher les chercheurs avec les victimes des dommages collatéraux du fonctionnement de notre civilisation, sans que cela ne soit perçu comme une hérésie sociologique décrédibilisant la démarche de fond. Ce salutaire projet, consistant à recueillir des témoignages de personnes « invisibles », étouffées par leur condition et qui souffrent en silence, ne fait que conforter notre positionnement sur l'échiquier académique et scientifique.

Nous avons donc modestement tenté de prendre le sillon de cette voie tracée en 1993 par Bourdieu afin de procéder, sous un angle empirique, à un large recueil des « *Porteurs de stigmate* »³. Cette volonté de mettre en évidence des témoignages de personnes qui expérimentent la stigmatisation au jour le jour, de donner la parole aux entités collectives qui s'inscrivent dans les minorités constitue le premier axe de notre démarche. Afin de donner une cohérence à l'ensemble de notre projet, il convenait de mobiliser d'un point de vue théorique des sensibilités préoccupées par le thème de la stigmatisation. Tel est donc l'objet de cet ouvrage. L'autre source d'inspiration à l'origine de cette contribution collective concerne la sociologie d'Erving Goffman, et plus précisément son fameux *Stigmate*⁴, désormais passé à la postérité, puisqu'il est considéré comme l'une des références incontournables sur le thème de la discrimination sociale, dont le terreau est sédimenté par les interactions de la vie quotidienne. Ces deux productions fondamentales ont le mérite, chacune à sa manière, et une fois corrélées, de constituer un solide cadre conceptuel. La déviance et la misère sociale masquent sous leur aspect générique les populations stigmatisées, les groupes étiquetés, les entités désignées, les minorités défavorisées, les catégories discriminées qui endurent la sanction sociale. Quelles que soient leur dimension et leur place dans la structure sociale, elles demeurent d'inépuisables sources de conflits et de luttes destinés à leur

2 Bourdieu, 1993.

3 Héas & Dargère (dir.), 2014.

4 Goffman, 1975.

épargner les formes de domination et d'exclusion, que celles-ci soient visibles et affichées, ou insidieuses et cachées, voire passées sous silence.

Un pan non négligeable de la recherche sociologique se consacre ainsi à l'étude des processus et des phénomènes de discrimination. Dans ce contexte favorable, un ouvrage tel que celui-ci pourrait surprendre par l'ambition qu'il affiche, à savoir traiter le sujet du stigmate d'un point de vue théorique et global. Mais nous souhaitons balayer d'emblée tout malentendu relatif à la saisie et à l'interprétation des diverses formes de stigmatisation. En effet, la diversité des sujets abordés par les auteurs n'affiche en aucune manière l'intention de couvrir l'intégralité des processus de stigmatisation, ni même d'en fournir un panel représentatif. Dans le même esprit, il n'est pas une forme de stigmatisation dont l'étude prévaudrait sur une autre, il n'est de thématique particulière que nous aurions souhaité mettre en avant. Il nous semble en revanche pertinent, et telle est au fond la véritable finalité de cette contribution collective, de parvenir à la saisie, à un moment donné, de formulations théoriques considérant les différentes facettes des problématiques sociales posées par la stigmatisation. Ainsi donc cette compilation de points de vue peut être considérée à juste titre comme bancale, boiteuse, forcément incomplète, voire même partielle. Pour autant, nous avons eu le souci de mobiliser diverses perceptions, diverses sensibilités qui s'inscrivent dans des champs disciplinaires voisins mais différents, et ce afin de traiter des thématiques éloignées certes, mais néanmoins toujours en lien avec la stigmatisation. S'il est complexe de « couvrir » l'intégralité de son champ, la stigmatisation offre des interprétations, des discussions et des réflexions conceptuelles d'une grande richesse.

Par rapport à la complexité et à la diversité de ces processus de stigmatisation, nous allons voir, à l'aide de cheminements, d'analyses et de sensibilités très différentes, que la stigmatisation permet de couvrir de vastes champs propres aux sciences sociales, sur des thématiques d'ordre microsociologiques et macrosociologiques. Dans une première partie, Philippe Vienne, Claude Javeau, Yves Winkin, Michel Désy avec France Filiautault et Stéphane Héas se penchent sur le concept même de stigmatisation ainsi que sur les processus qui se déclinent à partir des diverses formes de stigmatisation. Dans une deuxième partie, Gaëlle Sempé Huard, Frédéric Mougeot et Gilles Herreros, Christophe Dargère, Valérie Delattre et Ryadh Sallem traitent des configurations

historiques et institutionnelles de la stigmatisation. La troisième partie de l'ouvrage recueille les textes d'Anne Van Haecht, de Laurent Mucchielli, de François Le Yondre, de Sylvain Ferez (et Mélanie Perez, Estelle Duval, Éric Perera) et de David Le Breton. Elle est consacrée à l'étude de certaines populations stigmatisées, ainsi qu'aux manifestations concrètes de stigmatisation.